

DELIBERATION

**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

nombre de membres : 12

quorum : 7

titulaires présents : 9

pouvoir : 0

ayant pris part à la

délibération : 9

date de la convocation :

2 février 2024

SEANCE DU 13 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la CC Val de Meuse Voie Sacrée, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

2024/02 N°2

Objet de la Délibération :
DETR Centre de
massification

Présents : Mme H.OLIVIER, MM. D.MOUSSA, S.OBARA, B.LE FRANCOIS,
J.PARROT, P.PICHAVANT, P.DEHAND, B.GOEURIOT, P.HENRY

Excusés : J-P.COLIN, B.GILSON, D.MINUTO, J-L.DURET

Suppléants présents :

Vu la délibération du 6 février 2023, validant la proposition de compromis de vente pour l'acquisition du bien immobilier « confiserie 55 » en vue de sa transformation en un centre de massification et de sur-tri des déchets de déchèterie.

Vu l'avant-projet détaillé remis le 10 novembre 2023 par la Maitrise d'œuvre de l'opération

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Vu le plan de financement prévisionnel de l'opération

Entendu l'exposé du Président,

Le Comité Syndical,

CONFIRME le calendrier de réalisation de l'aménagement du centre de massification et de tri des déchets de Baleycourt, à savoir des travaux d'aménagement à compter de mi-mars 2024 et une mise en service de l'équipement au 1^{er} janvier 2025.

ARRETE le plan de financement de l'opération selon le tableau annexé,

PRECISE que dans le cas où l'aide accordée ne correspondrait pas au montant sollicité dans le plan de financement prévisionnel ci-joint, le solde sera supporté par la part d'autofinancement

SOLLICITE un concours financier de l'État, au titre de la DETR.

CHARGE son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

POUR COPIE CONFORME,

Le Président,

Dominique MOUSSA